



N° 143  
21 octobre 2009

# L'actualité du **MILITANT** des Industries Chimiques

**17 septembre**  
**7 octobre**  
**22 octobre ...**



## des mobilisations qui donnent le ton pour continuer l'action.

**L**es états généraux de l'industrie sont lancés. Mobilisons-nous pour la prise en compte de nos revendications.

Le Ministre de l'industrie a lancé les états généraux par un discours de présentation du projet gouvernemental. Ce projet porte l'idée de la nécessité de redonner un sens à l'industrie, mais quel sens ? Quand on voit comment le patronat ferme et délocalise des entreprises afin de piller les richesses créées, la pilule est dure à avaler pour le monde du travail qui se retrouve sans emploi. Les exonérations de cotisations déjà consenties aux entreprises n'ont pas été créatrices d'emplois mais, bien au contraire, elles ont essentiellement servi à remplir les poches des actionnaires.

La fédération, avec ses syndicats, porte des propositions pour une véritable politique industrielle :

- Stopper les licenciements.
- Exiger des moyens pour les représentants du personnel sur les stratégies d'entreprises et stopper les restructurations.
- Investir dans la recherche.
- Répondre en besoin de formation professionnelle.
- Supprimer les exonérations de cotisations sociales.
- Rémunérer le travail par des salaires qui répondent aux besoins...

Les actions se construisent, avec d'autres fédérations et la CGT, et doivent s'amplifier sur la politique industrielle pour contraindre patronat et gouvernement à répondre à nos exigences.

Dans toutes les entreprises, allons au débat avec les salariés à partir de nos propositions pour prendre toute notre place dans les différentes initiatives qui peuvent se construire.

Le débat s'engage dans le cadre de la préparation du 49ème congrès confédéral et doit aussi servir à construire le rapport de forces.

## Sommaire

■ **Edito** : 17 septembre, 7 octobre, 22 octobre, des mobilisations qui donnent le ton pour continuer l'action.  
(page 1)

■ **Vie syndicale—49ème congrès CGT**  
Contribution de la FNIC CGT aux débats du 49ème congrès dans les syndicats (3ème partie)  
(pages 2—3 et 4)

## Et ça continue !

Le projet passerait par le grand emprunt national avec distribution de primes à la relocalisation en faveur de ces mêmes dirigeants qui ont fermé les entreprises. De qui se moque-t-on ?

Le ministre ne s'en arrête pas là pour l'arrogance, il met même en avant notre modèle de protection sociale, alors que patronat et gouvernement n'ont cessé de le mettre à mal pour tendre à le supprimer. Mais jusqu'où pensent-ils nous mener en bateau ?

**PARTOUT, DÉBATTONS ET ORGANISONS LA LUTTE POUR GAGNER UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE QUI REMETTE L'HOMME ET LA RÉPONSE À SES BESOINS AU CŒUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ.**

## Octobre 2009



30—réunion 49e à Lille

## Novembre 2009

2—Coordination Plastic Omnium Auto-Extérieur à Montreuil (93)

3 et 4—collectif jeunes à Montreuil (93)

Réunion du CCN CGT à Montreuil (93)

4—réunion 49e syndicats du 28—41 et 45 à UD Loiret—Orléans.

Réunion collectif formation syndicale à Montreuil (93)

Assemblée Générale des syndicats du Pétrole à Montreuil (93)

5— Journée d'études TMS à Montreuil (93)

6—Coordination FAURECIA à Montreuil (93)

10—réunion 49e à Marignac (13)

17— CE confédérale

23 et 24—réunion comité exécutif fédéral à Montreuil (93)

25—Bureau UFICT à Montreuil (93)

## Paritaires

## Octobre 2009

22—LAM  
 23—UFIP CPNSS  
 26—Officines-prévoyance  
 27—LEEM—CPNEIS  
 28—UFIP Concertation UIC—paritaire

## Novembre 2009

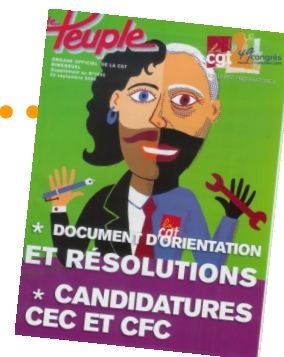
2—UFIP—pénibilité  
 3—LEEM—emploi seniors

## CONTRIBUTION de la FNIC-CGT

Parce que l'actualité accapare souvent nos syndicats dans les entreprises, le Comité Exécutif Fédéral a décidé de susciter les débats pour le 49e congrès de la CGT en pointant les enjeux principaux du document d'orientation.

Ce travail de préparation fédérale est présenté dans un quatre pages diffusé aux délégués et à nos syndicats, ainsi que dans 3 articles dans les « Militant » 141, 142 et 143.

Cet article traite de la troisième partie du document d'orientation.



### Des modes d'organisation pour la syndicalisation du plus grand nombre de salariés

Le congrès confédéral est le congrès des syndicats de la CGT. Mais, est-ce que pour autant tous les syndicats sont égaux devant ce difficile exercice de démocratie ? Nous savons bien que non. Il incombe donc aux structures intermédiaires, fédérations, unions départementales, unions locales de provoquer le débat pour permettre l'expression du plus grand nombre.

C'est aussi cela le fédéralisme, qui est trop souvent abordé de façon négative et présenté comme un obstacle à la mise en commun, surtout lorsque les structures contestent les positions du bureau confédéral, chacun étant suspecté de défendre telle ou telle « chapelle ». Ce n'est pas notre conception de l'activité syndicale.

**L'**activité syndicale dans toutes les entreprises et toutes les industries reposent toujours sur 2 piliers, le territorial et le professionnel.

C'est cela qui fait notre originalité et c'est cela aussi qui fait notre force. Les adhérents, les salariés ont besoin de ces 2 re-

pères revendicatifs pour se mobiliser en toute connaissance de cause.

Ce ne sont pas les structures qui créent l'activité syndicale, mais ce sont les structures qui se doivent d'aider à sa mise en œuvre et à son développement. Et c'est notre syndicalisme confédéré qui permet cela.

Le congrès de la CGT est le bon moment pour regarder dans le rétroviseur, analyser nos difficultés, pour mieux les surmonter. Mais ce passage, certes indispensable, ne doit pas remplacer le besoin qu'ont les militants de débattre de nos orientations.

On ne peut pas renvoyer le manque d'adhérents à un problème de structuration de nos organisations, aussi facilement qu'il est écrit dans le projet de document d'orientation.

Le salarié qui adhère à la CGT le fait dans la très grande majorité des cas au plus près de son lieu d'exploitation.

Sur le sujet, la possibilité de créer des syndicats de zones, de sites, multi professionnels ou pas, a permis d'élargir « l'offre CGT », de la rendre visible et accessible à un plus grand nombre de salariés.

# AUX DEBATS DU 49<sup>e</sup> CONGRES DANS LES SYNDICATS

► Mais, sommes-nous au bout du chemin ? Certainement pas, il faudrait sans doute beaucoup mieux passer du temps à aider **la mise en œuvre des dispositions de notre charte de la vie syndicale** votée lors d'un précédent congrès confédéral. Plutôt que de passer à une étape suivante où le syndicat aurait en charge la totalité de l'animation et de l'organisation de toutes les composantes du salariat, du salarié « organique » jusqu'au stagiaire, en passant par les privés d'emplois, sans papiers etc..

Cette orientation avancée au nom de l'évolution du salariat et de la « nécessaire » adaptation de la CGT témoigne pour le moins d'une méconnaissance de l'état de nos forces militantes. Sur les ICT par exemple, alors que nous constatons de partout une augmentation du nombre de salariés qui appartiennent à ces catégories, c'est le moment choisi pour remettre en cause le champ d'activité de L'UGICT et de ses déclinaisons professionnelles, il faut au contraire renforcer cette activité catégorielle, plutôt que de la considérer comme une activité comme une autre sans prise en compte spécifique.

**En règle générale, nous ne nous occupons pas suffisamment de nous.**

Nos revendications légitimes, de nouveaux droits pour les salariés, pour les élus du personnel ne doivent pas nous faire oublier de revendiquer de nouveaux droits pour les organisations syndicales.

**Nos délégués syndicaux ont besoin :**

- De plus d'heures de délégation, comment élargir encore leur responsabilité, quand pour un grand nombre ils ne disposent que de quelques heures de délégation par mois.
- De formations, pas seulement syndicale, mais aussi économique pour être armés dans la bataille idéologique que nous menent patrons et gouvernement.

- De protection renforcée contre toutes les attaques dont ils sont les victimes.

Gagner cela aura un effet positif sur l'état de nos forces organisées, il suffit pour s'en convaincre de regarder nos taux de syndicalisation où nous sommes très présents pour constater que nous avons de grandes marges de progression partout.

S'il est louable de vouloir « accueillir » les nouveaux adhérents, par un dispositif qui ambitionne de les informer, de les orienter, de les former, de les accompagner. N'est-il pas tout aussi louable et urgent de mettre en place un dispositif, qui anticipe le départ des responsabilités de la moitié de nos 200 000 militants à court et moyen terme ?

## Structuration de la CGT

Que le congrès confédéral décide (III-83) que « chaque syndicat de la CGT tiendra, avant le 31 décembre 2011, un congrès ou une assemblée générale pour modifier son périmètre professionnel et territorial » est **une claire remise en cause du fédéralisme**. Les syndicats qui ne se soumettront pas à ce procédé verront leur sort réglé par une commission « affiliation à la CGT ».

Le débat doit être mené sur les UL et leurs implantations, sur les fédérations avec une redéfinition de leur périmètre et leur rôle qui méritent pour certaines d'être précisés.

La conférence des Unions locales, tenue en 2008, a confirmé le caractère indispensable des unions locales. La syndicalisation des isolés dans les Unions locales est souvent le premier lien que la CGT crée dans une entreprise, ce qui nous permet ensuite d'implanter une base. Le document prévoit que des conférences, pilotées par le Comité Confédéral National, « procèdent à une réévaluation du périmètre et de la consistance (c'est-à-dire l'existence) des Unions locales ».

Territorialiser le syndicalisme retraité, comme le propose le document, revient à mettre à mort les Unions Fédérales de Retraités, et revient à nier le lien professionnel fort qui subsiste chez les retraités. Ceci dédouane les employeurs de leurs responsabilités y compris pendant la retraite, **alors que les retraités sont aussi des salariés**, dispensés d'activité.

Suite : contribution de la FNIC CGT aux débats du 49ème congrès dans les syndicats.

## Volonté de créer des espaces de discussion entre syndicats de plusieurs fédérations

On ose espérer que cela existe déjà dans les UL ou les UD, mais on croit comprendre que ce n'est pas au niveau territorial que ces convergences seraient recherchées.

Nous considérons incontournables les initiatives d'actions avec d'autres fédérations, nous l'avons démontré sur le dossier de l'industrialisation du pays, sur des actions communes au salon de l'auto ou plus récemment devant la bourse à Paris. Mais de là à jauger le périmètre des fédérations au regard du seul objectif revendicatif du « Nouveau statut du travail salarié », il y a un pas que nous ne franchissons pas.

## Rôle de la confédération

La Confédération, loin de n'être « que la résultante des décisions et des moyens que lui donnent les organisations membres », regroupe le Bureau Confédéral, le Comité Confédéral National et la Commission Exécutive Confédérale.

Quand nous parlons de la Confédération nous parlons de tout cela et pas seulement du Bureau confédéral ou du Secrétaire Général. Son rôle est bien entendu d'impulser et de faire converger les luttes, notre mode historique d'action, sur nos propres objectifs revendicatifs.

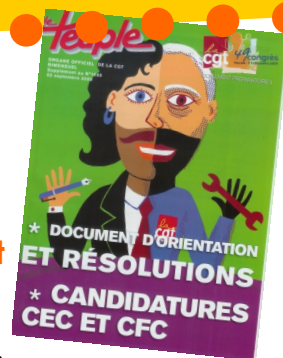
La Confédération se doit d'être plus présente sur le terrain de la bataille idéologique, face à l'ampleur des sujets à aborder, trop souvent, les militants ont du mal à trouver la position de la CGT, ce qui peut les amener de bonne foi à prendre quelquefois des positions pas toujours en phase avec nos orientations.

La Confédération se doit de laisser le temps à ses organisations de débattre et de consulter largement avant tout engagement de signatures sur des projets d'accords nationaux.

## Nature du document d'orientation

Nous laissons les syndicats juges de la pertinence d'un « projet de règlement intérieur pour les organisations de la CGT » au 50<sup>e</sup> congrès (III-185), même si la Fédération dira ce qu'elle aura à dire sur cette question le moment venu.

Il faut néanmoins convenir que le projet de document d'orientation du 49<sup>e</sup> congrès comporte à plusieurs reprises des **dispositions visant à modifier ou interpréter les statuts de la CGT sans pour autant voter leur modification** : cela pose question sur le respect de nos règles de vie.



Enfin, on peut s'interroger sur la nature du document d'orientation lui-même.

N'est-il pas une étape supplémentaire de construction d'une CGT « redessinée », que la confédération met en place depuis plusieurs congrès ?

Quand et où les syndicats de la CGT ont-ils été consultés sur ce changement progressif de cap, qui rend de plus en plus illisible notre fonction et nos objectifs dans la société dans laquelle nous vivons ?

Pour un tourisme différent, social et solidaire !

[www.touristravacances.com](http://www.touristravacances.com)

Réservations 0890 567 567 (0,15 € la min.)

